Document generated on 05/17/2025 3:26 a.m.

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

Réflexions sur l'agriculture en Guadeloupe

Henri Touvin

Number 123, 1er trimestre 2000

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1043190ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1043190ar

See table of contents

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)
2276-1993 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Touvin, H. (2000). Réflexions sur l'agriculture en Guadeloupe. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (123), 53–58. https://doi.org/10.7202/1043190ar

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Réflexions sur l'agriculture en Guadeloupe

par
Henri TOUVIN
Ingénieur agronome

L'agriculture guadeloupéenne est en crise. Sa participation au PIB local n'est que de 5 %. Les principales cultures d'exportation (banane, canne), pourtant largement subventionnées, n'arrivent pas à atteindre le quota qui leur est alloué tant sur le marché national qu'européen ; les cultures de diversification ont du mal à s'imposer sur le marché local ; l'intégration tourisme-agriculture fonctionne mal.

Or, nous disposons d'atouts majeurs en agriculture pour assurer non seulement notre autosuffisance alimentaire, mais encore produire des volumes de denrées suffisamment conséquents pour une exportation vers les pays tempérés durant leur période de repos agricole que nous, nous ne devrions pas connaître.

Où donc se situent les freins, les verrous à faire sauter pour que notre agriculture soit plus performante et inspire davantage confiance à nos jeunes agriculteurs qui sont pour le moins inquiets pour leur avenir et celui de leurs enfants ?

Les Etats généraux du développement agricole de 1982 [1] en réunissant tous les acteurs de l'agriculture : exploitants, salariés agricoles, personnalités du monde rural, élus municipaux, organismes professionnels, organismes de la Formation, ceux de la Recherche et de la Valorisation des recherches, avaient fait, en leur temps, un bon travail de synthèse et de propositions. Travail théorique certes, mais pas « grand'messe » puisque de nombreuses réalisations actuelles s'en sont inspiré : réforme foncière répartissant plus judicieusement les terres ; installation de jeunes agriculteurs avec cahier des charges dans le souci de défendre les cultures maîtresses, mais aussi des productions de diversification dans l'ébauche

1. Etats généraux du développement agricole 1982 : Région, Département, Chambre d'Agriculture, DAF, SAFER.

de systèmes de production[2] ; maîtrise et répartition de l'eau agricole ; développement de la formation et de l'encadrement des agriculteurs...

Après bientôt vingt ans, il est nécessaire de reprendre une telle initiative pour dresser, dans le contexte actuel, un constat sur les carences, les dysfonctionnements et les insuffisances par rapport au modèle de départ.

Pour l'heure, nous ne pouvons qu'attirer l'attention sur les points essentiels sur lesquels doivent porter les réflexions et les actions à entreprendre pour redonner un coup de fouet à notre agriculture. Sans être exhaustif, il s'agit plus particulièrement du foncier agricole ; du problème de l'eau ; des productions ; de la destination des productions ; des relations agriculture-tourisme ; de la formation et de l'encadrement des agriculteurs ; de la Recherche agronomique ; du contexte politico-économique.

LE FONCIER

Jadis outil de production agricole, le foncier se transforme de nos jours en denrée de spéculation. Certaines corrections ont été apportées par la dernière Réforme foncière, mais elles s'avèrent souvent insuffisantes car ne s'inscrivant pas dans un plan d'ensemble de développement des zones rurales concernées. La pression sur le foncier s'accroît, d'une part, du fait de la demande des jeunes qui veulent s'installer et, d'autre part, en raison du développement rapide de l'immobilier au détriment des terres agricoles.

Le POS (Plan d'Occupation des Sols), bien conçu et bien géré, devrait être l'instrument primordial de la réglementation du foncier. Malheureusement ce POS, en l'état actuel, est souvent modifié au gré de considérations subjectives ou spéculatives. Il importe de le rendre moins malléable en le confiant à une commission compétente et puissante qui veillerait à sa meilleure définition et à sa stricte application.

LE PROBLÈME DE L'EAU

L'eau est l'un des facteurs essentiels dans toute entreprise agricole. Elle devient, à certaines périodes, le facteur limitant de la production. Mais quelles que soient les situations ou les périodes, la régularité des flux de production végétale ou animale ne peut être assurée que par la maîtrise de l'eau. Un effort important a été fait quant à l'amenée de l'eau agricole en Grande-Terre et en Sud Basse-Terre. Mais les aménagements de distribution sont bien trop longs à être opérationnels et les quantités d'eau disponibles sont insuffisantes à certaines périodes de l'année. Les sources d'approvisionnement sont limitées.

Il n'existe pas en Guadeloupe une réelle politique de mise en réserve de l'eau. Malgré les 10 mètres d'eau que reçoit annuellement la Soufrière

---

2. Réforme agraire et systèmes de production : Bulletin 1981 - AITAG (Association des Ingénieurs et Techniciens Agricoles Guadeloupéens, Jardin d'Essais, ABYMES).

(point culminant et central), nous subissons périodiquement des manques d'approvisionnement.

Ne pourrait-on pas envisager de créer des retenues collinaires de dimensions modestes dans certaines zones où la configuration naturelle du relief s'y prête (ex. Hauteurs de Deshaies). Par ailleurs, il conviendrait de construire des réservoirs dans des points bas, inondables de la Grande-Terre (ex. St-Félix), quitte à devoir reprendre l'eau par pompage en cas d'urgente nécessité. Préférons-nous voir ces espaces incultes aménagés par comblage pour des installations touristiques ? Ces options peuvent même se compléter dans certains cas ! Ce n'est qu'une question de priorité .

Toujours est-il que des études sérieuses devraient être menées dans ces deux directions.

LES PRODUCTIONS

Le choix des spéculations est fonction d'un certain nombre de critères. Mais en l'occurrence, il doit se faire avec clairvoyance et surtout dans l'esprit de cet adage « Ne pas faire n'importe quoi, n'importe où, ni n'importe comment ». Ce choix dépendra de la situation écologique de l'exploitation, de l'expérience de l'exploitant, de la conjoncture économique et parfois, de l'opportunité du moment. En tout état de cause, il est important d'éviter la monoculture, de pratiquer la rotation des cultures sur une même sole dans un **système de production** qui doit assurer la viabilité et la pérennité de l'exploitation. Des exemples de systèmes de production, selon les lieux et la dimension des surfaces exploitées, sont donnés dans le bulletin de l'AITAG sus-mentionné. Il est aussi indispensable de prendre en compte l'écoulement des produits qui ne peut être satisfaisant et durable que si les exploitants s'organisent pour travailler en complémentarité (associations, groupements, coopératives, etc.) de façon à produire un volume de denrées suffisant et régulier capable de barrer la route à l'importation excessive.

DESTINATION DES PRODUCTIONS

Il s'agit essentiellement du marché local et du marché d'exportation.

Le marché local

Traditionnellement, les produits du jardin sont vendus sur les marchés communaux à l'état naturel et ce, pour le plus grand bien du consommateur, le plaisir des yeux et pour le folklore. Il faut absolument conserver ce patrimoine régional. Néanmoins, l'ouverture sans cesse croissante des grandes surfaces de distribution où sont réunis les denrées et produits les plus divers et variés fait que la clientèle « pressée » préfère s'y approvisionner. Et là, nous ne pouvons que déplorer d'y trouver les produits locaux en nette minorité par rapport aux produits importés. Explication ? - Coût trop élevé au départ de l'exploitation, défaut de fourni-

ture régulière, marchandise d'aspect moins attrayant ? - Autant de questions qui suscitent des enquêtes et des promotions sérieuses.

Néanmoins, une concurrence sévère est faite aux produits locaux.

Pour y faire face, il convient dans un premier temps d'abaisser les coûts de production. Travailler mieux y conduira certainement, mais à terme. Dans l'immédiat, quelques mesures peuvent y contribuer : - l'exonération des taxes sur les intrants (engrais, pesticides, plants et semences), - une meilleure stratégie de l'agro-alimentaire (conditionnement, création d'unités de transformation), - participation des fonds de l'octroi de mer à l'approvisionnement d'une caisse de compensation agricole qui assurerait à l'exploitant un prix de vente minimum.

Le marché d'exportation

Il est vrai que nous produisons pratiquement les mêmes denrées que nos voisins immédiats de la Caraïbe et à des prix plus élevés, compte tenu des salaires et de la couverture sociale. Cependant, ne pouvons-nous pas rechercher des échanges préférentiels avec la Caraïbe ? Par exemple, oranges de Cuba plutôt que d'Espagne contre melons de Guadeloupe !

Par ailleurs, certains gros marchés nous échappent faute de pouvoir satisfaire isolément les volumes et la régularité en produits nécessaires. Pourquoi donc ne pas chercher à passer des contrats avec nos voisins pour mettre en commun nos productions et ainsi satisfaire certains gros marchés (Ex : Canada) ?

En tout état de cause, les choses n'évolueront favorablement que dans la mesure où nos producteurs seront regroupés en coopératives de production et de vente : groupements qui doivent être solides et efficaces.

Dans ce domaine, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Commerce et de l'Industrie, moteurs de ces transactions possibles, se doivent d'entretenir une concertation permanente.

RELATION AGRICULTURE-TOURISME

Depuis une décennie, nous assistons à une floraison de gîtes ruraux. Cette entreprise, louable en soi puisqu'elle établit un équilibre souhaitable entre « tourisme de classe » (hôtels) et tourisme rural, est par contre mal pensée dans la mesure où elle ne crée pas un vrai lien entre l'agriculture et le tourisme. Trop peu de gîtes offrent aux visiteurs la possibilité de s'approvisionner sur place. Leur proposer des produits « maison » (fruits, jus, légumes, café, épices, fleurs) serait certainement la meilleure promotion à faire aux produits locaux !

FORMATION ET ENCADREMENT

De gros progrès ont été réalisés au niveau de la Formation, qu'il s'agisse de formation initiale (Lycée agricole, Université) ou de formation

continue (CFPPA, CFA, MFR)[3]. Cependant, il manque chez les jeunes une réelle motivation pour **l'entreprise agricole**. Les formateurs doivent y veiller tant au niveau de l'entreprise agricole stricto sensu qu'au niveau des métiers que peut offrir l'agro-alimentaire.

L'encadrement de la profession est l'affaire d'une Chambre d'Agriculture forte, bien structurée, moteur du développement. Les chefs de secteurs doivent être polyvalents et assistés d'agents spécialisés suffisamment nombreux et disponibles. Un centre d'Information doit assurer une liaison réciproque entre la Profession et le complexe Recherche-Formation. Les jeunes diplômés doivent être prioritaires dans l'occupation des postes-clés d'actions et de décisions.

RECHERCHE ET VALORISATION DES RÉSULTATS

Il existe en Guadeloupe deux grands Instituts de recherche agronomique dont les préoccupations sont sensiblement distinctes, mais complémentaires. L'un, très spécialisé, s'occupe plus spécifiquement des fruits (CIRAD-IRFA), l'autre, beaucoup plus polyvalent, s'intéresse aussi bien à la caractérisation des sols qu'à l'amélioration et la défense des espèces végétales et animales (INRA).

Les recherches conduites dans ces Instituts ont des impacts importants sur l'agriculture dans la zone caraïbe.

Quelques résultats marquants, parmi bien d'autres, sont dans tous les esprits : état phytosanitaire et conduite de la bananeraie ; production de vitro-plants de bananiers indemnes de virus ; diffusion de l'aubergine Kalenda, de la tomate Caraïbo, publication du Potager tropical, de la Flore de la Guadeloupe ; contribution à la diversification des productions aussi bien dans le secteur végétal (légumes, fruits, tubercules, fourrages, forêt) que dans le secteur animal (porcins, bovins, ovins, caprins)[4] ; innovations au niveau des industries agro-alimentaires (CRITT) *

Malgré tout, force est de constater que de nombreux résultats ne sont pas valorisés. Cette situation découle de raisons diverses : inadéquation entre certains programmes de recherche et les besoins immédiats, faiblesse des courroies de transmission entre la recherche et le développement, manque de demandes émanant de la profession.

Le redressement nécessaire passe par une meilleure appréhension des besoins et surtout par l'établissement d'un schéma directeur de développement agricole qui doit tenir compte de la vocation naturelle des petites régions (évolution souhaitée des spéculations, infrastructures, industries agro-alimentaires, import-export, financement).

---

3. Voir lexique.
4. Voir bibliographie.

* Centre Régional d'Innovation et Transfert de Technologie (Jarry), fermé en 1999 ; voir INRA - Technologie.

LE CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE

Compte tenu de notre statut de Département français, nos relations avec les pays de la Caraïbe et autres pays voisins sont subordonnées aux engagements que ces pays prennent avec la France ou l'Europe. Ce sont des engagements entre des pays en voie de développement d'une part et des pays développés d'autre part.

Dans le cadre de la décentralisation, une plus grande autonomie de décision en Guadeloupe faciliterait grandement des actions de commercialisation et de coopération avec nos proches voisins, actions que nous souhaitons plus directes, de partenaire à partenaire.

Sur un autre plan, par le fait que le Port autonome de Pointe-à-Pitre soit érigé en « port d'éclatement vers la Caraïbe », sommes-nous condamnés à ne voir transiter que des produits en provenance de l'Europe ?

En guise de **conclusion**, nous pensons que des réponses à court ou moyen terme aux questions soulevées dans ce texte dépendra le devenir de l'Agriculture en Guadeloupe qui détient de très bons atouts pour être plus performante, voire constituer un modèle dans la zone caraïbe.

LEXIQUE

AITAG : Association des Ingénieurs et Techniciens Agricoles Guadeloupéens
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CFA : Centre de Formation des Apprentis
MFR : Maisons Familiales Rurales
CIRAD-IRFA : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement - Institut de Recherche pour les Fruits et Agrumes
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

BIBLIOGRAPHIE

- *Etats généraux du développement agricole* - Assises Régionales 1982 - INRA. Production végétale (IRPV).
- *Réforme agraire et systèmes de production* - Bulletin AITAG 1981 - Biblio. INRA-IRPV.
- *Bananier - Phytotechnie - Vitro plants* - Biblio. CIRAD-IRFA - Neufchateau Capesterre Belle-Eau.
- *Aubergine Kalenda* - INRA - Fiches techniques 1973-1981.
- *Tomate Caraïbe - Quelle variété de tomate choisir* - G. ANAIS - Bulletin agronomique INRA n° 3 - 1984.
- *Le Potager tropical* - C.M. MESSIAEN - PUF éd. 1998 - 583 p.
- *Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique* - J. FOURNET - INRA 1978. Nouvelle édition à paraître en 2000.